

02 – Quelles doivent-être les missions de l'école à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir

Dans une société en mouvement ,pour faire face aux mutations du métier d'enseignant , il paraît indispensable de repenser la formation initiale et continue des enseignants . La compétence de l'enseignant repose sur sa maîtrise de la matière enseignée (savoir,savoir faire,technique...) et sa capacité à transmettre (pédagogie et didactique). Un équilibre entre les deux aspects est à privilégier. La définition de principes déontologiques peut offrir un outil efficace aux enseignants pour conserver le cap et assumer leur mission : instruire,éduquer et former des citoyens responsables .

Il faut faciliter la transmission et l'appropriation d'une culture européenne en jouant sur le contenu des programmes et les actions pédagogiques et éducatives afin de :

Développer un socle culturel commun , permettre l'apprentissage de deux langues vivantes tout en favorisant leur diversité y compris en lycée professionnel , faciliter la mobilité des jeunes et des enseignants pour les ouvrir sur d'autres cultures ce qui ne peut que faciliter leur évolution .

L'une des missions de l'école consiste à éduquer l'individu aux règles de vie en société . L'institution doit proposer un cadre de référence et transmettre les valeurs républicaines et le principe de laïcité pour instruire et éduquer les jeunes dans un principe d'égalité .

07 – Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle

Il faut commencer à faire réfléchir le jeune sur son projet professionnel dès la classe de sixième en impliquant les parents .

Revaloriser les enseignements généraux dans les filières professionnelles . Informer davantage les enseignants de collège , sur les différentes filières professionnelles et sur les différents niveaux..

Développer le lycée des métiers pour offrir une meilleure lisibilité et une plus grande synergie .

Mener une grande campagne d'information à travers les médias au niveau national et local sur les métiers et les formations qui y conduisent . Accueillir l'élève de collège en Lycée Professionnel éventuellement après un stage en entreprise pour affiner son projet professionnel.

Afin de continuer à maintenir et développer le lien indispensable avec l'entreprise il paraît nécessaire d'inciter les professionnels à plus d'implication dans la formation au niveau de l'alternance qu'elles qu'en soient les formes (PFE ou Apprentissage) .

Réfléchir au recrutement et à la formation des enseignants des secteurs professionnels en in,troduisant la nécessité d'avoir exercé le métier pendant quelques années avant de pouvoir se présenter au concours . Fournir à tout enseignant débutant même contractuel une réelle formation pédagogique.Permettre à un contractuel qui donne satisfaction , de pouvoir être titularisé en prenant en compte la VAE . Enfin il paraît nécessaire de maintenir et développer un système de formation continue des enseignants performant.

08 – Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

La limitation à 24 des effectifs des classes ainsi que le dédoublement de plusieurs plages horaires favoriseraient la mise en place d'une pédagogie différenciée ainsi que d'une interdisciplinarité efficace. L'abandon des systèmes classiques de notation qui induisent une comparaison par individus , dévalorisent ceux qui réussissent le moins et ne valorisent pas une progression sur l'année devrait être décidé . Il faudrait introduire un découpage en cycle , le passage de l'un à l'autre serait acquis si un certain nombre de savoir , savoir-faire et compétences sont validées au rythme de l'élève sans imposer un nombre de mois ou d'années fixe pour le cycle considéré .. L'élève confronté à lui même serait ainsi acteur de sa scolarité . L'intégration progressive de modules d'enseignement avec une prise en compte équitable des domaines généraux et pratiques aiderait l'élève à construire son projet professionnel et mettrait sur un pied d'égalité les différentes matières . Il faut réorganiser les programmes pour éviter une surcharge par rapport aux réductions d'horaires .

Toutes ces mesures impliquent que l'élève doit rester au centre dusystème éducatif et doivent bien sûr s'accompagner des moyens nécessaires .

21 – Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

Dans le cadre de la décentralisation les modalités de transfert des personnels concernés doivent être précisées de telle manière que l'unité pédagogique de l'équipe éducative dont doivent faire partie les ATOSS soit à tout prix préservée , avec le maintien de leur statut et de leurs mission (habilitation à travailler en milieu scolaire exclusivement).

Au niveau des enseignants il faut réellement mettre en œuvre l'interdisciplinarité , à tous les niveaux comme complément des savoirs disciplinaires et « éducation à la civilisation » (E.Morin) appuyée entre autres sur :

Une formation solide ,structurée et commune des enseignants sur des domaines et des compétences transdisciplinaires : pédagogie , travail collaboratif et interdisciplinaire (entre enseignants , enseignants-documentalistes et non-enseignants).

Un appui des dispositifs pluridisciplinaires tel que ECJS,PPCP,TPE et IDD qui doivent permettre de travailler sur une culture commune et sortir d'un isolement et d'un cloisonnement disciplinaire excessif . Garder l'orientation de la loi de 1989 qui met l'élève au centre du système éducatif.

Il faut cesser de développer les personnels enseignants et non-enseignants avec des statuts précaires .

Il faut leur assurer une formation et une stabilité même si l'on veut conserver de la souplesse dans leur gestion . Prendre en compte les exigences des services et améliorer leur dotation en personnel (documentation, administration , maintenance informatique ...)

Les enseignants présents souhaiteraient que leur cursus permette plus de mobilité professionnelle et qu'ils puissent passer du primaire au collège , du collège au lycée professionnel et vice-versa . Qu'ils aient la possibilité de faire des période dans un domaine voisin hors éducation nationale tout au long d'une carrière avec une formation complémentaire .

Remarques complémentaires sur le Débat

Le représentant des parents d'élèves rappelle en préambule que le budget de l'éducation nationale doit rester une priorité nationale : il émet el souhait qu'un budget « plancher » soit garanti quelles que soient les circonstances .

Les parents d'élèves et enseignants qui ont participé à ce débat tiennent à signaler qu'ils l'ont fait de façon constructive mais sans illusion sur le devenir de leurs propositions , les décisions leur paraissant déjà arrêtées .